



## RAPPORT FINANCIER 2023/2024

### Présentation

Ce rapport couvre la période d'activité de l'Association « Pommes d'Amis » du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 29 février 2024.

### Compte bancaire

Le compte de l'Association est toujours au Crédit Mutuel (agence de Bondy). Le compte est consultable par Internet par Renée DUFANT (Présidente et trésorière adjointe) Martine CARN (secrétaire) et Françoise LEROI (Vice-présidente et trésorière). Les frais s'élèvent à 5,13 € par mois. Un compte d'épargne est également ouvert dans cette même banque.

### Produits

Le montant des **recettes de l'exercice 2023/2024 s'élève à 1414,61 €** provenant essentiellement :

- des cotisations (1275 € pour 85 adhérents ; - pour rappel la cotisation est à 15 €)
- des intérêts du livret d'épargne (139,61 €)

### Charges

Le montant des **dépenses de l'exercice 2023/2024 s'élève à 2023,33 €** et correspond aux

- **frais de fonctionnement** (achat de petites fournitures, alimentaires, frais bancaires et postaux)
- **frais de déplacement** (visite chez Clotilde en septembre)
- **frais de « réception »** (pot assemblée générale en mars, fêtes de Noël (vin chaud et macarons), galette des rois)
- **organisation ou participation à des événements** (projection d'un film au Malraux, participation au forum des Associations, disco-soupe)
- Concernant l'assurance, cette dernière est désormais comprise dans le montant de l'adhésion prise auprès de l'inter-amap Ile de France (5 € par adhérent).
- Le montant de l'abonnement JIMDO pour le site internet correspond à la période du 1/09/2022 au 01/09/2024, soit 24 mois → donc pas de frais sur cet exercice

## Trésorerie

	<i>Soldes au 28/02/2023</i>	<i>Soldes au 29/02/2024</i>
Compte chèques	150.16	95.36
Livret bleu	4791.63	4181.24
Compte caisse	2.82	59.29
Fonds de caisse	71.30	71.30
<b>TOTAL</b>	<b>5015.91</b>	<b>4407.19</b>

## Résultats

Résultat déficitaire de - **608.72 €** pour 2023-2024

Ce résultat s'explique par :

- Le coût de l'abonnement téléphonique (cette ligne nous est utile pour faire fonctionner le Sum Up pour les recettes du Pain d'Hervé) ; Cette solution de paiement est privilégiée pour que les recettes soient immédiatement versées sur le compte du boulanger. Utile également pour messagerie WhatsApp et SMS, lien plus direct avec les adhérents. A noter que nous avons changé d'opérateur et sommes passés en cours d'année de 17,99 € par mois à 5,99 €, ce qui va représenter une économie de 144 € par an
- l'adhésion au Réseau Amap Ile de France afin de bénéficier de leurs informations et conseils (décision prise en Conseil d'Administration)
- les moments de convivialité réunissant les adhérents pour Noël (petit cadeau dans le panier), galette des rois et Chandeleur et la participation à divers événements organisés par la Municipalité
- la projection du film à Malraux en avril
- pas de recettes autres que les cotisations et la rémunération du compte d'épargne

A noter que l'utilisation des matériels personnels et impressions faites par certains membres du bureau ne donnent lieu à aucun remboursement

Depuis 2 exercices, le résultat est déficitaire, ce qui est dû au fait que nous organisons plus d'événements : Noël, galette, ciné-débat... Le montant de la cotisation est inchangé depuis 2018. Afin de revenir à l'équilibre, nous proposons de fixer la cotisation à 20 €, (+ 5 €) à compter de la saison 2025/2026.

Nous ne faisons pas de demande de subvention à la Municipalité car nous bénéficions de la mise à disposition de la Ferme Caillard pour nos distributions, de salles de la Mairie pour nos réunions de CA et AG, des services de la reprographie de la Municipalité et d'un car une fois par an.

Les comptes ont été vérifiés par Renée DUFANT et les documents comptables justificatifs sont à votre disposition sur simple demande.

La Trésorière,  
Françoise LEROI

La Présidente,  
Renée DUFANT